

Le juteux business de la sensibilité aux ondes

Des entrepreneurs astucieux profitent des peurs suscitées par les ondes électromagnétiques pour vendre tout... et n'importe quoi. Gare aux arnaques !

Nausées, maux de tête, sentiment d'oppression... Pour un nombre non négligeable de Français, les ondes électromagnétiques (3G, 4G, Bluetooth, Wifi...) sont synonymes de souffrance. Un pour cent de la population, soit quand même 660 000 personnes, se dit ainsi "électrosensible". Mais si leur ressenti doit être respecté, pas certain qu'il soit à mettre sur le compte des fameuses ondes. Si l'on en croit l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), elles n'auraient pas d'impact avéré sur la santé. Certes, des études montrent qu'elles peuvent perturber le sommeil ou la prise alimentaire... mais chez les rats ! Pour l'Académie de médecine, les choses sont claires : "Plus de 40 études en aveugle à travers le monde ont démontré que les personnes électrosensibles incriminent les ondes même quand elles sont placées à côté d'un émetteur de radiofréquences éteint."

Cactus magiques. Qu'importe, la peur qu'elles suscitent a donné naissance à un vrai business. Et l'imagination des petits malins décidés à creuser ce nouveau filon est sans limite. Rideaux censés bloquer les ondes provenant de l'ex-

térieur ; peinture anti-Wifi à poser sur les murs ; patchs et autres étuis isolants pour téléphones mobiles ; bandeaux pour femmes enceintes ; pyjamas et lits à baldaquin censés préserver nos nuits... et même un caleçon qui protégerait les testicules des émissions des smartphones afin d'échapper à un éventuel risque de stérilité. Sans parler des CD musicaux anti-ondes et des cactus "neutralisateurs".

La raison ? Ce marché est juteux. Et les prix pratiqués donnent le tournis (c'est connu, un produit cher rassure davantage). Comptez 1 000 euros pour un lit antirayonnements, 245 pour un pot de cinq litres de peinture protectrice, 235 pour un détecteur de champs magnétiques... "J'ignore si ces

tarifs sont justifiés", concède Manuel Hervouet, cofondateur du Collectif des électrosensibles de France. Bien sûr, certains tissus ou rideaux contiennent des matériaux coûteux comme les fibres d'argent. Mais on peut se demander si ces entreprises ne profitent pas de la peur des consommateurs pour s'octroyer de confortables marges.

Preuve que le créneau est lucratif, des professionnels de la finance commencent à s'y intéresser de près. Plusieurs fonds d'investissement sont ainsi montés au capital de Greenweez, un e-commerçant de "produits de bien-être" dirigé par un polytechnicien. La société réalise "une partie significative" de ses ventes avec ce type d'articles, précise l'un de ses cofondateurs, Romain Roy, ingénieur diplômé de Supelec. Reste qu'aucune des entreprises que nous avons contactées n'a accepté de dé-

voiler son chiffre d'affaires (ni ses bénéfices). La plupart de celles qui ont investi le marché de l'électrosensibilité sont des PME. Bien établies, comme le fabricant allemand Yshield (peintures protectrices) ou encore au stade de jeune pousses, tel Fazup (circuits imprimés à coller au dos de votre mobile). Mais il existe aussi d'obscurs autoentrepreneurs dont l'amauteurisme saute aux yeux.

Pour l'heure, l'essentiel du business se fait sur Internet.

"Les grands noms de la distribution (Darty, Leroy Merlin...) ne s'intéressent pas à ce sujet", reconnaît Vincent Joly, le fondateur d'E.P.E.

Conseil, qui vend son détecteur de rayonnements magnétiques "sur le Web ou via des petites enseignes régionales". Au niveau national, seules quelques chaînes de magasins bio (La Vie claire, Bio-coop) proposent des produits antirayonnements.

Made in Europe. Les fabricants positionnés sur le créneau du bien-être se prévalent souvent de produire en France, ou au moins en Europe. "Nos étuis pour téléphones mobiles sont assemblés en Chine", concède l'un d'entre eux, SilverShield. Quelques-uns semblent quand même s'appuyer sur un vrai savoir-faire. La PME rouennaise Ondelio, spécialiste des technologies industrielles destinées à limiter les interférences entre machines, s'est ainsi diversifiée dans les pro-



En France, 660 000 personnes disent souffrir physiquement des effets des ondes électromagnétiques. Et le font savoir aux autorités.



30 €

La pastille biocompatible

Son principe, soi-disant utilisé par l'US Army, consiste à émettre un subtil signal "passif". Très, très subtil.



245 €

Le pot de cinq litres de peinture

Pour être protégé de l'électro-smog, le fabricant annonce qu'il faut en appliquer deux couches. Sortez votre calculette.



Le costume aux poches blindées

Un tissu révolutionnaire pour bloquer les mauvaises ondes. Malin. Sauf que cela empêche aussi de recevoir les appels.

LES ÉLECTROSENSIBLES ONT INTÉRÊT À AVOIR LE PORTEFEUILLE BIEN GARNI



190 €

Le cône antirayon

C'est un cône en métal tout bête. Il serait pourtant capable de créer une bulle de protection. Un rien... "décônant".



17 €

Le caleçon anti-ondes

Destiné à ceux qui craignent pour leurs spermatozoïdes, ce prototype, imaginé par un jeune physicien, fait office d'armure.

ducts anti-ondes pour particuliers. Son best-seller : le film autoadhésif pour les fenêtres. Quant à Yshield, il assure que ses technologies sont conçues en partenariat avec l'Université de la Bundeswehr (Armée fédérale allemande), à Munich.

Tous ces articles remplissent-ils leurs promesses ? De nombreux vendeurs se targuent de les avoir fait certifier par un laboratoire indépendant. La société EM Nest affirme ainsi que ses tissus, "mis au point par des chercheurs en physique", ont été testés selon des "normes militaires européennes, américaines et appli-

quées notamment par l'Otan". Rien que ça ! Selon l'Académie de médecine, c'est du vent. "Aucune étude sérieuse ne confirme l'efficacité des dispositifs anti-ondes sur la santé, si ce n'est des arguments d'autorité comme des articles de vulgarisation sur les rayonnements des téléphones mobiles, voire des constats d'huissier sans la moindre valeur scientifique, mais susceptibles d'impressionner par leur caractère dit officiel." D'après l'UFC Que Choisir, qui a mené une enquête sur les patchs pour téléphones, "leur présence ne change strictement rien". Pire,

ces dispositifs réduisent la capacité de réception du terminal, ce qui rend "difficile voire impossible la réception des appels", indique un rapport de l'Anses en octobre 2013. L'appareil, cherchant à maintenir la liaison avec les antennes relais, émet davantage, en épuisant la batterie au passage. Bref, l'effet inverse de celui escompté !

Effet boomerang. Quant aux personnes qui "blindent" leurs rideaux et leurs peintures, attention à l'effet miroir ! "Si vous émettez à l'intérieur de la pièce en question, les champs électromagnétiques seront en-

fermés", prévient Christine Campagnac, chargée de projet à l'Artac (Association pour la recherche thérapeutique anticancéreuse). Pas rassurant.

Au final, si vous cherchez à limiter votre exposition aux ondes, économisez vos sous et adoptez plutôt quelques bons réflexes : servez-vous de l'oreillette pendant vos appels, mettez votre mobile en mode avion pendant la nuit, ne prenez pas votre téléphone à vos enfants... Ces gestes simples se révèlent plus efficaces que les multiples gadgets fourgués par des entrepreneurs pas toujours scrupuleux. ■ THOMAS LESTAVEL